

La FFMKR lance une campagne nationale de prévention des chutes

#StopAuxChutes

Chaque année, en France, 2 millions de personnes âgées de plus de 65 ans chutent, et parmi elle, 12 000 en décèdent. C'est trois fois plus que le nombre total des décès liés aux accidents de la route. Une personne de plus de 80 ans sur deux en est victime.

Les conséquences de ces chutes sont dramatiques pour les patients et propulsent les personnes âgées vers la dépendance.

Ce problème majeur de santé publique représente par ailleurs 2 milliards d'euros de dépenses pour la société qui pourraient être évitées (source : Silver Eco - *Selon une étude menée par le professeur Thierry Dantoine, le coût annuel des chutes en France est estimé à 2 milliards d'euros pour les collectivités et entraîne le décès de 12 000 personnes âgées (contre 9000 en 2013)*) car les chutes ne sont pas une fatalité. La Cour estime qu'un gain d'un an d'espérance de vie sans incapacité représenterait une économie de près d'1,5 Md€ dans les dépenses de l'assurance maladie. Il est possible d'agir par la prévention afin de faire reculer ce fléau national, grâce aux kinésithérapeutes libéraux ! **Trop longtemps négligée, la prévention des chutes doit s'inscrire dans les grandes priorités nationales de santé** et doit passer par la mobilisation de l'Assurance maladie. A l'instar des actions menées pour la prévention de certaines pathologies, les publics concernés et les accompagnants pourraient être invités à faire des bilans d'évaluation et de prévention des risques de chutes.

Aujourd'hui, la plupart des patients présentant des facteurs de risques de chute n'ont jamais vu de kinésithérapeutes.

Il faut parfois plusieurs chutes pour que le patient soit enfin adressé au kinésithérapeute, expert de la préservation de l'autonomie. L'environnement de vie du patient, souvent inadapté, un changement de médicaments, un nouveau traitement ou encore une sortie d'hospitalisation non préparée sont autant de causes de chutes. Le kinésithérapeute participe à la diminution de ces risques de chute, épaulé et éduque les aidants, souvent démunis car relever une personne fragile après une chute est un geste complexe qui s'apprend.

Les propositions de la Fédération Française des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs

Les kinésithérapeutes libéraux, grâce à leur maillage sur le territoire, leur proximité avec la population et leur expertise du corps et de l'équilibre, sont les acteurs naturels de la prévention des chutes et s'y investissent chaque jour. Leur difficulté ? Que les personnes de 60 ans et plus viennent les consulter même en absence de troubles apparents. La FFMKR milite pour **la mise en place d'un bilan préventif kinésithérapique pris en charge financièrement par le système de soins et en accès direct, pour toute personne de plus de 60 ans.**

.../...

Dans le cadre de la prévention des chutes, la FFMKR propose également de **systematiser un bilan d'autonomie fonctionnelle et situationnelle au domicile réalisé par le kinésithérapeute à chaque retour d'hospitalisation. Autoriser la prescription d'activité physique adaptée (APA) par le kinésithérapeute** doit également faire partie du panel de solutions pour prévenir des chutes.

La FFMKR s'engage et mobilise la profession à la prévention primaire

La FFMKR s'apprête à lancer une campagne de sensibilisation et d'information sur la prévention des chutes à destination du grand public avec le #StopAuxChutes. Des affiches seront mises à la disposition des professionnels pour informer les séniors. Une campagne de diffusion sur les réseaux sociaux est également lancée.

La FFMKR appelle le gouvernement ainsi que l'ensemble des candidats à la présidentielle à s'emparer de ce sujet de santé publique majeur, auquel les kinésithérapeutes peuvent répondre efficacement et immédiatement.



Chiffres-clés :

- Chaque année, 2 millions de personnes âgées de plus de 65 ans chutent, parmi elles, 12 000 décèdent.
- Une personne sur 2 âgée de plus de 80 ans en est victime.
- 1 chute sur 2 a lieu à domicile lors d'activités quotidiennes.
- Les victimes de chutes à l'extérieur ont tendance à être des hommes et d'un âge plus jeune que les victimes de chutes intérieures.
- 40 % des personnes hospitalisées après une chute ne peuvent plus retourner vivre chez elles.
- Le coût des chutes des personnes âgées est estimé à 2 milliards d'euros pour les collectivités.
- 646.000 chutes mortelles ont lieu chaque année dans le monde, ce qui en fait la deuxième cause de décès par traumatisme involontaire, après les accidents de la route (OMS).
- 1 heure immobilisé au sol augmente de 50 % le risque de décès dans les 12 mois qui suivent.

Contact presse :
Sébastien GUERARD, Président
Tél. 06 03 85 96 28
president@ffmkr.org

<https://www.ffmkr.org/page/campagne-nationale-de-prevention-des-chutes>